



BALISAGE A CHAQUE KILOMETRE

3 ravitaillements sur SEMI / 1 ravitaillement sur 13 Km

Départ commun Salle des fêtes HUSSIGNY

SEMI

Traversée de la commune

Dir : Villers par D26B

Traversée de la zone dir : Villers

Traversée de Villers (ravit.) dir : Morfontaine par D952

Traversée de Morfontaine (ravit.) dir : Tiercelet par D 125

Traversée de Tiercelet (ravit) dir : Hussigny par ancienne D26 (travers bois)

Sortie du bois sur D26C dir : Hussigny

ARRIVEE SALLE L. ARAGON

13 Km

Traversée de la commune

Dir : Villers par D26B

Traversée zone dir : Tiercelet

Traversée de Tiercelet (ravit) dir : Hussigny par ancienne D26 (travers bois)

Sortie du bois sur D26C dir : Hussigny

ARRIVEE SALLE L. ARAGON

Vous êtes à : 7 Km de Villersrupt, 10 Km de Longwy, 100 Km de Nancy (54)

- 25 Km de Thionville, 50 Km de Metz (57)

- 5 Km de Differdange, 15 Km de Esch / Alzette, 45 Km de Luxembourg ville (Luxembourg)

- 15 Km de Arlon (Belgique)

22^{ème}
SEMI-MARATHON
et 13 Km
organisés par l'O.M.S. de
HUSSIGNY-GODBRANGE

Un souvenir à chaque participant...

Une tombola...

*dotée de nombreux lots et tirée
à partir des numéros de dossards*



DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2004
DEPART 10H00
SALLE DES FETES L. ARAGON

ANIMATION: LE REPUBLICAIN LORRAIN

REGLEMENT et ORGANISATION

1) NATURE de l'EPREUVE:

Deux compétitions sont organisées: 21,5 km et 13 km. constituées chacune d'une seule boucle. De 8h00 à 9h45, accueil des concurrents à la salle des fêtes L. ARAGON (derrière l'église). Départs communs à 10h00 devant cette même salle.

2) PEUT PARTICIPER:

Toute personne majeure (homme ou femme). Les cadets ne peuvent pas courir plus de 15km. Aucune licence n'est obligatoire, par contre il est impératif d'avoir en sa possession soit une licence sportive en cours de validité d'une discipline dont la pratique nécessite un certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé). Les accompagnateurs à bicyclette sont autorisés.

3) CONTRÔLE:

Chaque concurrent reçoit avant le départ un dossard à porter lisible sur la poitrine. Le contrôle sera effectué par des officiels habilités à disqualifier tout concurrent qui se comporterait de manière anti-sportive.

4) ORGANISATION DU PARCOURS:

Ravitaillements à: VILLERS la MONTAGNE, MORFONTAINE et TIERCELET. Chronométrage aux 10km sur le semi-marathon.

5) SECURITE:

Sécurité assurée par signaleurs, médecin, croix rouge. Respect strict du code de la route par les coureurs.

6) CLASSEMENT:

Il sera établi un classement individuel toutes catégories et un classement par catégorie homme ou femme. Le classement officiel sera envoyé à chaque participant d'où la nécessité absolue de remplir très lisiblement le bulletin d'inscription.

7) RECOMPENSES:

Une coupe sera remise au premier de chaque catégorie. Tous les arrivants recevront un souvenir et une collation. Avant le pot de l'amitié, offert par la municipalité, se fera le tirage de la tombola à partir des numéros des dossards.

8) ASSURANCE:

Responsabilité civile: les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la société PFA à VILLERUPT.

Individuelle accident: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. **Il incombe aux autres de s'assurer personnellement.**

9) RENSEIGNEMENTS:

Mairie de HUSSIGNY tél:(France) 03/82/44/40/16 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 sauf le Samedi.

Organisateur: tél (France) 03/82/44/44/14 de 18h00 à 20h00.

10) RECOMMANDATIONS IMPORTANTES:

Il est vivement demandé de s'inscrire à l'avance, en retournant le bulletin ci-contre rempli lisiblement, daté et signé, accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'OFFICE MUNICIPAL des SPORTS de HUSSIGNY-GODBRANGE. Le courrier doit parvenir en Mairie de Hussigny au plus tard le vendredi qui précède le jour de la course.

NE PAS OUBLIER LE CERTIFICAT MEDICAL (ou sa photocopie certifiée conforme à l'original par le coureur lui-même) ou la licence sportive adéquate.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à l'adresse de l'O.M.S ci-dessous

13 ET 21KM de HUSSIGNY-GODBRANGE (54)

O.M.S. Mairie de et à
54590 HUSSIGNY-GODBRANGE (France)

Droits d'inscription:

INSCRIPTIONS avant le jour de la course
(arrivées en mairie pour le vendredi 5/11/04)

13 km	SEMI
5 EUROS	6,50 EUROS

INSCRIPTIONS le jour de la course
(de 8h00 à 9h45 salle des Fêtes L. Aragon)

13 km	SEMI
6,00 EUROS	7,50 EUROS

à régler par chèque à l'ordre de l'O.M.S de HUSSIGNY-GODBRANGE. L'argent liquide est accepté pour les inscriptions le jour de la course..

DOSSARDS: remise individuelle le dimanche de 8h00 à 9h45 salle des Fêtes L. Aragon.

DEPART: 10H00 précises devant la salle des Fêtes pour les deux courses.

A remplir LISIBLEMENT et complètement:

COURSE CHOISIE (cocher) : 13km Semi

NOM:.....Prénom:.....Sexe(M/F):.....

ANNEE de NUMERO de
NAISSANCE LICENCE

CLUB

ADRESSE PERSONNELLE :

Rue : N°:

VILLE :CODE POSTAL :

PAYS:

TRES IMPORTANT: Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement de la course joint à ce bulletin et être en conformité avec son article 2 qui stipule qu'il est impératif d'avoir en sa possession: soit un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, certificat datant de moins d'un an(ou sa photocopie), soit une licence sportive d'une discipline nécessitant un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Ale2004 Signature obligatoire: